REVUE
SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'AME

A LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière
des vérités de la religion universelle

(Philosophie et exégèse religieuses, manifestation des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, ontologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

Tome VII. — 4e Livraison

PARIS

BUREAUX : RUE DES BONS-ENFANTS, 29

1864

La Revue spiritualiste forme chaque année un volume, avec table raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article de fonds, polémique, controverse ou déclaration de principes, sur une question pendante ou actuelle spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses particulières d'ouvrages sur les matières que le Journal embrasse, études, théories et analyses dans lesquelles sont envisagés les doctrines et les faits actuels ou passés qui se rattachent au spiritualisme ou aux sciences occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et variétés spiritualistes, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessaires. Parmi les faits communiqués on accueille de préférence tous ceux qui portent une garantie de leur authenticité, telles que la signature de celui qui les met au jour, et l'indication des circonstances de temps et de lieu suffisantes pour qu'on puisse recourir aux sources et constater la vérité du fait.

Çà et là, le Journal donne la biographie de quelque individualité spiritualiste célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes psychiques que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent ceux des tables tournantes et parlantes, les communications directes ou indirectes des Esprits, les apparitions, les miracles, les visions, les possessions, le somnambulisme, l'extase, la prévision, la prophétie, le pressentiment, la seconde vue, la vue à distance, la divination, la pénétration, la soustraction de pensée, les différents procédés de la magie, et en général tout ce qui est du domaine des sciences dites *occultes*.

Tout abonné a le droit d'assister quatre fois aux conférences et à des expériences qu'offre chez lui le directeur de la Revue.

Le prix de l'abonnement est de **10 fr.** pour Paris; de **12 fr.** pour la province et l'étranger, et de **14 fr.** pour les pays d'outre-mer — On peut s'abonner pour six mois en payant moitié du montant de l'abonnement. *On s'abonne à Paris, au bureau du* JOURNAL, rue des Bons-Enfants, 29. — Le prix des trois années est le même excepté les volumes de l'année 1858 qui se payent 20 fr. les 4e 5e et 6e années coûtent 6 fr.

— Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par l'entremise des facteurs ruraux ou les directeurs de poste. — Les librairies, les bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se chargent de l'envoi du montant des abonnements. — Les correspondants du Journal à l'étranger où on peut s'abonner sont: pour la Hollande, *M. Revius, major de l'armée néerlandaise, à La Haye; pour la* Suisse, *M. Kasperowski, rue du Tirailleur, à Genève; pour les* États Sardes, *M. le Dr Gatti, à Gênes; pour l'*Espagne, *MM. Bailly-Baillière, 11, calle del Principe, à Madrid; pour l'*Angleterre, *M. Baillière, libraire, 219, Regent street, à Londres; pour les* États-Unis d'Amérique, *MM. Coppens et Hebert, libraires, rue de Chartres, 56, à New-Orléans; pour le* Bas-Canada, *M. Desjardins, rue Saint-Vincent, 13, à Montréal.*

Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant de l'abonnement. — Tous les abonnements partent de la 1re ou de la 7e livraison inclusivement. — Aux personnes qui s'abonnent dans le cours de l'année on envoie les livraisons arriérées à partir de la livraison qu'ils choisissent pour point de départ de l'abonnement, et selon qu'ils s'abonnent pour un an ou six mois.

Prix du numéro par la poste. . . . . 1 fr. 50
Au bureau du Journal et chez les libraires. . . . . 1 fr. 25

On peut payer en timbres-poste. — Les lettres non affranchies sont refusées.

REVUE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1864. — 4e LIVRAISON.

SOMMAIRE. — Considérations générales et aperçus nouveaux sur la médecine thaumaturgique; faits importants; jurisprudence déployée à leur sujet; réflexions, rapprochements. — Le mouvement spiritualiste de France et les réincarnations jugés par le *Spiritual Magazine*. Nos réflexions à ce sujet, et réponse à *la Vérité spirite* de Lyon. — Jugement porté dans l'*Annuaire philosophique* sur Allan Kardec et le directeur de la *Revue spiritualiste*. — Musique médianimique. — Le Spiritualisme à la salle Herz. — Cas remarquable de somnambulisme naturel.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET APERÇUS NOUVEAUX SUR LA MÉDECINE THAUMATURGIQUE. — UN PAUVRE VIGNERON CONDAMNÉ A L'AMENDE ET A LA PRISON COMME ESCROC, POUR AVOIR GUÉRI DES MALADES ET ACCEPTÉ D'EUX, MALGRÉ LUI, QUELQUE ARGENT SPONTANÉMENT OFFERT. — PASSAGE DE L'ÉVANGILE QUI MONTRE QUE, SI JÉSUS REVENAIT PARMI NOUS, IL SERAIT ÉGALEMENT CONDAMNÉ POUR AVOIR ÉTÉ THAUMATURGE. — SAINTE RADEGONDE, QUI, D'APRÈS LA DÉCLARATION D'UN MÉDECIN, VIENT DE GUÉRIR UNE MALADIE INCURABLE, MÉRITERAIT BIEN AUSSI D'ÊTRE CONDAMNÉE POUR CE MÉFAIT.

Nous l'avons déjà dit : jamais à aucune époque on ne vit de médecins plus instruits qu'aujourd'hui, et jamais peut-être on n'a moins vu guérir par eux les maladies dans les cas chroniques, invétérés. Tandis que la chirurgie, l'hygiène, les sciences physiques, ont fait d'immenses progrès, la médecine officielle se traîne encore dans de vieux errements qui lui font fermer les yeux devant les faits, leurs enseignements. Elle a repoussé le magnétisme, l'homéopathie, ces découvertes bénies ; elle nie, elle méconnaît, elle insulte la médecine thaumaturgique, malgré les millions de faits qu'elle a produits et une tradition non interrompue, universelle, de plus de cinq mille ans. Aujourd'hui la

médecine officielle est demeurée une science impuissante dans une foule de cas, abîme de conjectures incertaines et contradictoires, se basant sur des recettes empiriques, sur tout un arsenal de drogues corrosives, de topiques irritants ou débilitants, consistant le plus souvent à chasser un poison par l'ingestion ou l'application d'un autre poison, à guérir un mal par l'introduction d'un autre. Elle a rejeté avec un superbe dédain la thérapeutique des simples, aussi ancienne que le monde, aussi salutaire que peu périlleuse. Oubliant que l'art de guérir, dans une foule de cas, est une affaire de tact, d'intuition, d'inspiration naturelle; que la science médicale consiste avant tout à aider le travail de la nature, à la mettre à même de produire des crises salutaires, à réveiller et à renforcer le principe de la vie chez les malades, au moyen d'une action à la fois fluidique et morale, elle a rejeté le mesmérisme, la voyance somnambulique, la médecine d'imagination. Elle a fait plus : au lieu de prendre leçon des faits, elle les a persécutés. Le nombre est grand de pauvres *rebouteurs*, *toucheurs*, *magnétiseurs*, *somnambules*, *voyants*, *thaumaturges*, qu'elle a fait poursuivre, traquer par la justice, parce qu'ils s'étaient permis de guérir là où elle était demeurée impuissante, parce qu'ils s'étaient permis de rappeler à la vie une foule de malades quand elle en envoyait par milliers au tombeau. Les annales des tribunaux retentissent encore aujourd'hui d'un grand nombre de faits de ce genre.

Dans la plupart des pays étrangers, en Angleterre et en Amérique notamment, il est permis au premier venu de traiter les malades; on n'y a pris de précautions que contre ceux qui prescriraient des substances toxiques dangereuses. Dans ces pays, ce n'est point la quantité ou la qualité des diplômes qui établissent la confiance publique, mais la quantité des guérisons obtenues et l'importance des obstacles surmontés. L'absence de clientèle, de crédit, est la seule punition que l'on inflige à ceux qui exercent maladroitement la profession de guérir, quels que soient leurs titres. — En France, c'est différent ; il

ous est défendu de guérir, de soulager votre semblable sans liplôme ; si vous le faites : condamnation pour exercice illégal le la médecine ; si les moyens que vous employez sont en dehors les moyens admis par la science officielle, s'ils sont au-dessus le son entendement : condamnation à la prison comme ayant fait croire à un pouvoir imaginaire ; — vous êtes traité d'escroc quoique ayant obtenu des guérisons réelles ; la justice n'écoute ni les faits, ni les témoignages ; — voyant des effets, elle s'obstine à n'y reconnaître aucune cause ; — l'homme qui a guéri, soulagé son semblable est noté d'infamie, malgré la reconnaissance, les bons témoignages des intéressés. Voilà ce qui se voit dans ce beau pays de France. Mais c'est bien plus, on y voit parfois aussi des juges nier l'existence d'un agent curatif et en même temps condamner pour avoir usé de cet agent. Qu'on relise à ce sujet ce que nous avons dit d'un fait magnétique arrivé à Douai il y a quelques années.

Parmi les genres de guérisons contre lesquelles les médecins et magistrats se prononcent avec le plus d'acharnement, figurent les guérisons obtenues à l'aide de paroles sacramentelles, de prières, de talismans, d'exorcismes, etc. — Pour nous, la source de ces guérisons est un principe spirituel. La personne de qui il émane, selon toute apparence, a un esprit familier qui agit sous l'impulsion de sa foi, de sa volonté, de son évocation. Les paroles sacramentelles, les prières, le talisman, la cérémonie requise, ne sont qu'un moyen de reposer, de fixer, de fortifier sa volonté ainsi que la foi, l'imagination du malade. Plus la foi, les dispositions réceptives de celui-ci seront grandes, et plus son imagination sera frappée, plus le principe spirituel aura de force et plus l'agent-Esprit aura d'action. Selon nous, voilà le secret, la clef, la raison explicative de toute médecine thaumaturgique. Dans la foule des cas, bien que les formules, les moyens employés soient divers, infiniment variés, l'agent est invariablement le même : c'est toujours l'essence spirituelle qui intervient. Et qu'on n'aille pas dire, comme on le fait presque

toujours quand on veut bien admettre le fait curatif, que c'est l'imagination qui en est cause. L'imagination est un moyen une force prédisposante, mais elle n'est pas l'agent générateur de la guérison. Les faits que nous allons établir serviront à le prouver.

Il y a, à notre connaissance, en France et en Belgique, différents lieux où des mères vont en pèlerinage pour des enfants au berceau ou en très-bas âge. — Ces enfants sont attaqués de maladies que certains saints en renom ont la réputation de guérir si on les évoque; parfois ce sont les eaux de fontaines consacrées à ces saints qui ont cette vertu; croyances, pèlerinages plus anciens qu'on ne croit, car la plupart avaient lieu en vue des divinités ou génies locaux du druidisme, auxquels on eut l'habileté de substituer des noms de saints. Eh bien, il arrive presque toujours, quand la foi de la mère est vive, la prière fervente, que le pauvre enfant reçoit guérison. On ne dira pas ici que c'est l'imagination du malade: un enfant au berceau n'a pas d'imagination. Mais qui est-ce donc? Un bon et dévot catholique dira: « C'est le saint qu'on est allé prier; ou le plus souvent la sainte Vierge, notre dame de bon secours, des affligés, etc. » Nous, nous dirons que c'est l'Esprit qui est attaché par un lien, le temps, des raisons mystérieuses, au lieu consacré, ou bien l'ange, l'Esprit familier des pauvres pèlerins, et c'est le même principe qu'il faut établir dans la plupart des apparitions curatives. Pour qu'une apparition ait lieu, il faut que la personne soit prédisposée à y croire, soit de nature quelque peu médianimique, c'est-à-dire organisée psychiquement au point que l'Esprit puisse s'en servir pour puiser par lui et dans le milieu les forces fluidiques nécessaires. Il faut le plus souvent que le médium croie à l'apparition d'après une forme ou un personnage déterminés, car dans la plupart des cas cette croyance est une force dont l'Esprit a besoin pour trouver la possibilité de se manifester. De là vient que les Esprits, puisant dans l'espace les atomes qui leur sont nécessaires et s'en enveloppant, revê-

ent toujours la forme à laquelle on a pensé ou en laquelle on a foi. A l'époque où l'on croyait aux dieux de l'Olympe, aux nymphes, aux fées, aux faunes, aux naïades, aux dryades et hamadryades, les Esprits apparaissaient toujours sous forme de dieux, de nymphes, de fées, de faunes, de dryades, etc., et c'est là ce qui fit pendant si longtemps la force, la raison d'être du polythéisme. Plus tard, quand la croyance aux anges, aux saints et aux diables fut établie, les bons ou mauvais esprits apparurent presque toujours sous la forme d'anges, de saints, de diables. Le culte, la vénération de la Vierge étant l'objet dominant et constant des jeunes filles catholiques, d'un âge et d'une organisation généralement médianimiques, il n'est pas étonnant que la plupart de celles qui ont des visions déclarent voir la reine du ciel : leurs Esprits amis, protecteurs ou familiers, leur ange, prenant cette forme obligée pour se communiquer à elles. Ainsi doivent s'expliquer tant de faits dont les journaux catholiques font tous les jours grand bruit, tandis que les journaux voltairiens les nient ou s'en moquent.

Si nos magistrats étaient imbus de ces principes divers, s'ils étudiaient rationnellement toutes les grandes et curieuses questions spiritualistes, on ne les verrait pas sévir dans des affaires comme celles de la Salette, dans beaucoup de guérisons thaumaturgiques, avec la sévérité qu'ils y déploient. On n'aurait sans doute pas vu le tribunal d'Orléans intervenir d'une manière aussi rigoureuse dans une affaire qui a retenti ces jours derniers et qu'il est temps que nous reproduisions. La voici d'après le compte rendu d'un journal sceptique du lieu :

« Jadis les sorciers, devins et autres magiciens étaient accusés d'entretenir un commerce coupable avec les esprits infernaux, et plus d'un a payé de sa vie de semblables inculpations. Actuellement, on ne leur fera pas ce reproche, car ils prétendent tirer leur puissance de simples prières extraites des livres saints.

Voyez Dubois, le sorcier d'Olivet : il n'a pas le moindre rapport avec Satan, Belzebuth ou Astaroth ; toute sa science est

dans l'office divin ; c'est-à-dire que, loin de le poursuivre, on devrait le canoniser.

Ecoutons son interrogatoire.

M. le président. Quels sont vos prénoms, nom, âge, profession et demeure ? — Je me nomme Alexandre Dubois, âgé de quarante-neuf ans, vigneron à Olivet.

D. Vous connaissez la nature de la prévention portée contre vous ? Le ministère public vous reproche d'avoir exercé illégalement la médecine et commis de nombreuses escroqueries en faisant croire à un pouvoir imaginaire que vous prétendez posséder. — R. Je n'ai jamais commis d'escroquerie. J'ai guéri des gens par des paroles que je lis dans l'office divin, mais je n'ai jamais demandé d'argent.

D. Pourquoi et comment auriez-vous ce privilége, puisque tout le monde peut comme vous lire l'office divin et en prononcer les prières ? La prévention vous reproche précisément de faire croire aux niais et aux superstitieux que vous avez des secrets surnaturels ? — R. Je ne fais rien croire, je ne dis que des prières.

D. Et le fils Menard, est-ce par prières que vous lui avez fait espérer son exemption du tirage au sort ? — R. M. Menard est venu pour me faire exempter son fils. Je lui ai dit que je n'y pouvais rien, mais que je pourrais bien faire des neuvaines.

D. Reconnaissez-vous avoir eu chez vous des livres de magie, tels que le Grand et le Petit Albert, et d'autres qui sont assez obscènes ? — R. Il y en a eu effectivement chez moi, que la femme d'un nommé Garnier m'a donnés à la mort de son mari.

D. Ce Garnier était un fameux devin aussi : c'est lui qui vous a légué ses secrets et ses livres. Vous savez qu'il avait été condamné pour escroquerie. Quels sont vos moyens d'existence ? — R. C'est ma vigne et ma terre qui me font vivre.

D. Il paraît que vous travaillez fort peu et que vous êtes fort adonné à la boisson. En fait de vigne, vous en aimez beaucoup le produit ?

L'inculpé ne répond rien.

D. Convenez-vous des faits relatifs à l'exercice illégal de la médecine ? — R. Oui, Monsieur, je le reconnais.

D. Convenez-vous que vous avez la réputation d'un sorcier, d'un savant possédant des secrets merveilleux ? — R. Je sais que j'ai la réputation de guérir par des neuvaines et des prières, et aussi par *le toucher*.

D. Ah ! par le toucher, vous l'avouez ! Ce ne sont donc pas seulement des prières et des neuvaines, car tout le monde peut en faire ? — R. Je ne fais pas de signes.

D. Mais vous touchez les plaies malades, les endroits douloureux ; en outre, vous ordonnez des tisanes, des cataplasmes? — R. Je reconnais avoir ordonné des cataplasmes, et quand ce sont des nerfs forcés, je les guéris au toucher. Je sais guérir aussi les animaux qui ont des tranchées ; mais je ne donne pas de remèdes.

D. Les animaux! Est-ce aussi par des prières que vous les guérissiez? — R. Oui, monsieur, la même chose!

D. Et vous espérez faire croire au tribunal que vous ajoutez foi vous-même à de pareilles stupidités? Asseyez-vous. Nous allons entendre les témoins qui ont été vos dupes. Il est fort à craindre qu'ils n'aient encore une croyance aveugle dans votre puissance et votre science mystérieuses. Huissier, faites venir le premier témoin.

AUDITION DES TÉMOINS.

Le premier est le sieur *Narcisse Venard*, charretier à Voves (Eure-et-Loir), âgé de quarante-deux ans.

En juin dernier, dit-il, j'ai entendu parler de Dubois par la femme Laché, qui avait eu son fils guéri par lui. Ma femme était impotente et privée de ses membres, et la femme Laché me dit que Dubois la guérirait bien. J'ai écrit à Dubois, qui me promit de venir et qu'il ferait du bien à ma femme. Je suis allé le trouver, et alors il a prononcé une prière auprès de ma femme, qui dit avoir ressenti du bien. Il lui a recommandé de dire une neuvaine, de cueillir du thym bâtard et d'en faire des bains. A la suite du traitement, ma femme allait mieux, ses membres s'assouplissaient, elle prenait de l'appétit ; mais elle n'avait pas assez d'herbes pour finir le traitement.

J'ai donné 5 francs à Dubois, que j'ai prié de les prendre, car il ne voulait rien. Il y avait treize ans que ma femme était paralysée.

D. Quels signes a-t-il employés pour la traiter? — R. Il a pris un livre ancien, il a fait une prière au-dessus de la tête de ma femme, et elle a éprouvé un mouvement salutaire. Ensuite elle a continué à aller assez bien pendant un mois et demi après; mais le soleil a séché les herbes sur la terre et elle est retombée.

D. A quelle époque? — R. En juillet 1862.

D. On vous avait parlé de Dubois comme d'un homme célèbre? — R. Oui, Monsieur, on m'avait dit qu'il avait guéri beaucoup de monde.

Le deuxième témoin, *Antoine-Auguste Rouillé*, cultivateur à Varize, s'exprime en ces termes :

J'ai fait demander Dubois pour mes moutons malades en oc-

tobre 1860 ou 1861, je ne sais plus précisément l'époque. On m'avait dit que Dubois était bien habile à guérir. Il est donc venu chez moi, il a vu les bestiaux et a fait des prières dans les étables. Il n'a rien voulu recevoir, et je lui ai donné de force 5 ou 10 fr. Peu après, la maladie s'est arrêtée. Je ne sais pas quels moyens il a employés pour obtenir la guérison.

D. Ainsi vous êtes persuadé que ce sont ses prières qui ont opéré ce miracle? Si vous en aviez fait de votre côté, elles n'auraient donc pas été bonnes? — R. Mes prières peuvent valoir les siennes, mais je l'ai laissé faire sans rien dire.

Le troisième témoin, Jacques Barbereau, laboureur à la Ferté, dépose :

En septembre 1863, j'étais malade de l'estomac. Je suis allé trouver Dubois qui m'a touché l'estomac avec le doigt, et j'ai été guéri. Il y avait sept mois que je souffrais. Il a soigné ma petite fille de la jaunisse et l'a guérie en lui faisant boire du vin blanc sur de la fleur de romarin. Il n'a pas voulu d'argent.

D. Ainsi il vous a guéri en vous touchant? — R. Oui, Monsieur.

D. De sorte que vous le considérez comme un sorcier? — R. Je le pensais alors, mais comme il ne m'a pas répondu pour mes poules malades, je ne l'ai plus pensé. (Hilarité.)

Le quatrième témoin, Justin Johanet, cultivateur au Verdon, dépose :

Il y a quatre ou cinq ans, je perdais des bestiaux, je suis venu voir Dubois, qui leur a fait du bien. Il ne m'a rien demandé, et je lui ai donné 50 ou 60 fr., qu'il ne voulait pas d'abord recevoir; mais je lui ai dit qu'il méritait salaire, et il les a pris.

D. Qu'a-t-il fait pour vos bestiaux? — R. Je ne lui ai pas vu faire de prières chez moi. Il en a fait chez lui, à jeun.

D. A jeun! Il paraît que c'est assez difficile pour lui. — R. Je ne sais pas! Je ne l'ai payé qu'après l'amélioration de mon troupeau.

Le cinquième témoin, *Eugène Bugeaud*, âgé de vingt-deux ans, jardinier à Chaumont, s'exprime ainsi :

Il y a sept à huit ans, j'avais les fièvres; il m'a donné trois petits morceaux de papier où il y avait un mot grec ou latin écrit; je les ai avalés à trois jours différents et j'ai été guéri. (Hilarité générale.) J'avais fait une neuvaine en même temps.

D. Mais ce sont les papiers qui vous ont guéri? — R. J'ai été guéri après avoir pris le troisième.

D. Et vous le croyez encore? — R. Oui, Monsieur, et de plus Dubois a guéri ma mère d'un mal de dents; il s'est mis à genoux

auprès d'elle, il a fait une prière, et après elle a été guérie. Il ne nous a rien demandé.

D. Est-ce que Dubois ne vous a pas aussi sauvé de la conscription? — R. Non, Monsieur, il m'avait ordonné une neuvaine, mais elle n'était pas finie quand j'ai tiré et je suis tombé.

D. Vous considérez Dubois comme un grand savant, un devin? — R. Oui, Monsieur, il ne nous a fait que du bien.

D. Il est impossible d'avoir une foi plus robuste que la vôtre dans des stupidités. Allez vous asseoir.

Viennent ensuite les sieurs Menard père et fils, qui déposent que Dubois a fait avoir au tirage un bon numéro au fils Amable Menard.

D. Au père : Qu'a fait Dubois pour cela? — R. Il a dit des prières et mon fils a amené un bon numéro.

D. Et vous l'avez récompensé? — R. Je lui ai donné 100 fr. de bonne volonté, il ne voulait rien recevoir.

D'autres témoins déposent de faits semblables, et notamment le nommé Aïgnan Vigoureux, âgé de soixante-deux ans, journalier à Cercottes.

D. Avez-vous été soigné par Dubois? — R. Oui, Monsieur, et il m'a bien guéri.

D. Mais je crois que vous êtes encore malade de la jambe? — R. Ah! oui, il m'a bien guéri; mais c'est revenu (hilarité), parce que c'est le travail qui me donne cela.

D. Et comment vous a-t-il guéri? — R. Par le toucher.

Le quatorzième témoin, François-Remy Sicou, raconte ce qui suit :

Ma sœur était abandonnée des médecins; je suis allé voir Dubois, qui a ordonné du jus de noyer et de l'huile pour se laver. Elle s'en est bien trouvée.

D. Quelle maladie avait-elle? — R. Des douleurs. Ensuite, elle a pris de la racine de patience, et cela lui a fait du bien.

D. Dubois a-t-il fait des prières? — R. Non, Monsieur; il n'a fait qu'ordonner les remèdes. Je lui ai donné 5 francs qu'il ne m'a pas demandés.

Quant aux derniers témoins, Barthélemy Bimbenet, dont la belle-sœur était aliénée, et Augustin Girard, dont la femme avait été abandonnée des médecins, ils déclarent que leurs maladies n'ont pas été guéries.

L'un d'eux a donné 5 fr. et l'autre 2 fr. à Dubois. Celui-ci ne demandait aucun salaire.

D. Eh bien, Dubois, vous le voyez, voilà douze ou quatorze témoins, sur seize, à qui vous avez tellement tourné l'esprit, qu'ils sont encore actuellement persuadés de votre pouvoir. Les

avez vous assez dupés ces gens-là, pour que la justice ait le droit de vous demander un compte sévère de votre conduite ? — R. Je ne leur ai jamais fait de mal ; au contraire, ils ne font que se louer de moi.

D. Mais vous avez bel et bien pris leur argent? — R. Ils me l'ont donné volontairement, je n'ai jamais rien demandé.

D. Oh ! nous savons que c'est une habileté de plus de la part de vos semblables. La justice n'y rencontre pas moins les caractères de l'escroquerie.

Asseyez-vous et écoutez les réquisitions de M. le procureur impérial.

M. Grattery, substitut, chargé de soutenir la prévention, examine avec autant de méthode que de clarté les nombreux faits de cette singulière affaire. L'honorable magistrat s'étonne qu'à notre époque il y ait encore autant de superstition et de crédulité dans les populations qui nous entourent. Il flétrit en termes aussi énergiques que mesurés la conduite blâmable de Dubois, qui vit de l'argent de ses dupes et demande à l'escroquerie les moyens de vivre qu'il ne devrait tirer que de son travail. M. le substitut conclut donc à une condamnation bien méritée contre Dubois.

Me Dubec, chargé de la mission très-délicate de défendre Dubois, sauve la position par autant d'esprit que d'habileté : il démontre que l'amour du merveilleux et la faiblesse de l'esprit humain sont choses, hélas ! communes, et que Dubois a été fait sorcier malgré lui : les gens venaient chez lui persuadés de sa puissance ; il n'avait pas d'efforts à faire pour les convaincre. Il termine en sollicitant l'indulgence du tribunal et en promettant, au nom de son client, que dans l'avenir celui-ci n'aura plus recours au *Grand* ni au *Petit-Albert* et restera simplement vigneron comme devant.

Le tribunal condamne Dubois, pour l'exercice illégal de la médecine, à 15 fr. d'amende ;

Et pour escroquerie, en deux mois d'emprisonnement, 50 fr. d'amende, et aux frais du procès.

Au moment où les gendarmes emmènent le condamné, des sanglots éclatent dans l'auditoire ; des femmes, des hommes entourent Dubois, lui serrent la main et l'embrassent en pleurant. Pauvre humanité ! »

(*Journal du Loiret.*)

Nous n'avons nullement besoin de commenter les faits, les incidents de cette affaire du tribunal d'Orléans. Ils parlent assez

d'eux-mêmes. Voilà, certes, un pauvre homme qui n'a guère été ménagé par lui. Quatorze témoins viennent déclarer qu'il ne leur a fait que du bien, qu'il les a guéris ou soulagés, et qu'il ne voulait recevoir d'eux aucun argent, et messieurs les juges de crier à l'escroquerie, à l'exploitation d'un pouvoir imaginaire. A quoi servent donc le témoignage, les preuves positives d'un fait? Nous pensions qu'il n'y avait pas d'effets sans cause et qu'un pouvoir qui produit de pareils effets est bien réel et nullement imaginaire. Mais messieurs les juges, pleins d'un superbe dédain pour les questions qui se rapportent au spiritualisme, à la médecine thaumaturgique, médecine aussi ancienne que le monde, aussi variée dans ses moyens et ses effets qu'elle est une dans son principe, préfèrent calomnier, accabler ce qu'ils ne comprennent pas. Devant eux les Greatrakes, les Gassner, le prince de Hohenlohe, Mme de Saint-Amour et tant d'autres, n'auraient trouvé nulle grâce.

A côté du verdict qu'on vient de lire, il est bon de rappeler celui d'un tribunal de juges, de docteurs et de prêtres préposés aussi à l'observance des lois, il y a dix-huit cents ans, dans une ville d'Orient. Là il y avait également un pauvre ouvrier, un charpentier, nommé Jésus. Comme le vigneron du Loiret, il ne détestait pas le vin ; il savait en faire avec de l'eau, en boire, et prenait souvent la vigne pour sujet de ses paraboles. Bien plus, on lui reprochait de boire avec des femmes ou des hommes de mauvaise vie. Il guérissait aussi force malades par le toucher et des prières, et comme il était pauvre aussi et qu'il fallait bien qu'il vécût lui qui laissait là sa profession pour aller par monts et par vaux faire du bien, il recevait des présents ou l'hospitalité de ses frères, de ceux qu'il avait soulagés. Des témoins avaient beau venir déclarer qu'il les avait guéris, les juges d'alors s'en irritaient, insultaient, calomniaient le thaumaturge. Pour eux, tout ce qu'il faisait, des témoignages unanimes, étaient également lettre morte. On sait ce qui advint. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ce qu'un témoin oculaire,

Jean le fabricant de filets, a rapporté dans toute sa simplicité. On verra que les temps et les hommes n'ont pas encore chang

« Comme *Jésus* passait, il vit un homme aveugle dès sa naissance. Et ses disciples lui demandèrent : « Maître, qui est-ce qui a péché : est-ce cet homme, ou son père, ou sa mère, qu'il soit ainsi né aveugle? » Jésus répondit : « Ce n'est point qu'il ait péché, ni son père, ni sa mère ; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. Pendant qu'il est jour, il me faut faire les œuvres de celui qui m'a envoyé ; la nuit vient, dans laquelle personne ne peut travailler. Pendant que je suis au monde, je suis la lumière du monde. » Ayant dit cela, il cracha à terre, et de sa salive il fit de la boue, et il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle. Et il lui dit : « Va, et te lave au réservoir de Siloé (ce qui signifie envoyé). » Il y alla donc et se lava, et il en revint voyant clair. Or, les voisins et ceux qui avaient vu auparavant qu'il était aveugle, disaient : « N'est-ce pas là celui qui se tenait assis, et qui demandait l'aumône? » Les uns disaient : « C'est lui; » d'autres disaient : « Il lui ressemble; » lui disait : « C'est moi-même. » Ils lui dirent : « Comment tes yeux ont-ils été ouverts? » Il répondit : « Cet homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, et *en* a oint mes yeux, et m'a dit : « Va au réservoir de Siloé, et t'y lave. » J'y suis donc allé, et m'y suis lavé, et je vois. » Ils lui dirent : « Où est cet homme? » Il dit : « Je ne sais. » Ils amenèrent aux Pharisiens celui qui avait été aveugle. Or, c'était le jour du sabbat que Jésus avait fait de la boue et qu'il lui avait ouvert les yeux. Les Pharisiens lui demandèrent aussi eux-mêmes comment il avait reçu la vue? Et il leur dit : « Il m'a mis de la boue sur les yeux, et je me suis lavé, et je vois. » C'est pourquoi quelques-uns d'entre les Pharisiens disaient : « Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde pas le sabbat. » Mais d'autres disaient : « Comment un méchant homme pourrait-il faire de tels miracles? » Et ils étaient divisés entre eux. Ils dirent encore à l'aveugle : « Et toi, que dis-tu de lui, de ce qu'il t'a ouvert les yeux? » Il répondit : « C'est un prophète. » Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle et qu'il eût reçu la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère. Et ils les interrogèrent et leur dirent : « Est-ce ici votre fils, que vous dites être né aveugle? Comment donc voit-il maintenant? » Son père et sa mère répondirent : « Nous savons que c'est ici notre fils, et qu'il est né aveugle ; mais nous ne savons comment il voit maintenant. Nous ne savons point non plus qui lui a ouvert les yeux. Il a de l'âge, interrogez-le, il parlera

our lui-même. » Son père et sa mère dirent cela, parce qu'ils raignaient les Juifs ; car les Juifs avaient déjà arrêté que si uelqu'un reconnaissait *Jésus* pour être le Christ, il serait chassé le la synagogue. C'est pour cela que son père et sa mère répondirent : «Il a de l'âge, interrogez-le. » Ils appelèrent donc pour la econde fois l'homme qui avait été aveugle, et ils lui dirent : «Donne gloire à Dieu, nous savons que cet homme est un méchant.» Il répondit : « Je ne sais si c'est un méchant ; je sais bien une chose, c'est que j'étais aveugle et que maintenant je vois. » Ils lui dirent encore : « Que t'a-t-il fait ? comment t'a-t-il ouvert les yeux ?» Il leur répondit : «Je vous l'ai déjà dit, et ne l'avez-vous pas entendu ? Pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois ? Voulez-vous aussi être de ses disciples ? » Alors ils se mirent à l'injurier, et ils lui dirent : « Toi, sois son disciple ; pour nous, nous sommes disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est. Cet homme répondit : « C'est une chose étrange que vous ne sachiez pas d'où il est ; et cependant il m'a ouvert les yeux. Or, nous savons que Dieu n'exauce point les méchants ; mais si quelqu'un honore Dieu et fait sa volonté, il l'exauce. On n'a jamais ouï dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle-né. Si celui-ci n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire *de semblable.*» Ils lui répondirent : «Tu es entièrement né dans le péché, et tu veux nous enseigner !» Et ils le chassèrent *de la synagogue.* »

(Evang. saint Jean, chap. IX.)

Alors on chassait de la synagogue les témoins des guérisons thaumaturgiques. Aujourd'hui on serait tenté de les mettre au violon ou à Charenton. Les sentiments de certains juges ne sont pas du tout favorables envers eux, ainsi qu'envers ceux en faveur de qui ils témoignent. Qui sait ce qu'on ne ferait pas aussi de Jésus aujourd'hui, lui qui guérissait sans diplôme et qu'on accusait également de faire croire à un pouvoir imaginaire. Mais il n'est plus là. Toutefois, puisque messieurs les Parquets de notre beau et spirituel pays de France se sentent animés du désir de poursuivre à outrance tout fauteur de guérison du genre de celles du vigneron d'Olivet, nous les engageons beaucoup à déployer leurs foudres contre l'auteur de la guérison qu'on va lire et qui est ouvertement attestée par un docteur de la Faculté. Ce ne sera que justice, car l'égalité doit exister en tout. Il est

vrai qu'à l'auteur de cette guérison on n'offre pas d'argent, et que, comme le vigneron d'Olivet, il n'a pas l'occasion de dire : « Merci, ce n'est pas nécessaire, vous êtes bien bon ; » mais cet auteur a un tronc, et nous n'avons pas encore entendu dire que l'ouverture en soit bouchée.

Le 29 septembre 1860, Justine Butet, âgée de vingt-huit ans, de Parthenay (Deux-Sèvres), est amenée mourante sur un brancard et descendue dans la crypte renfermant le tombeau de sainte Radegonde. Quelques instants après, elle se lève... elle est guérie.

Voici, sur sa maladie, le rapport adressé au préfet du département par M. le docteur Albert, médecin en chef de l'hôpital de Parthenay, tel qu'il existe dans une brochure dernièrement publiée à Poitiers et intitulée : *Y a-t-il des miracles*?

« Sur la prière de M. le curé de Saint-Laurent de Parthenay, le soussigné, médecin en chef de l'hôpital, certifie avoir donné des soins gratuits, depuis plus de deux ans, à la fille Justine Butet, du Vieux-Parthenay, âgée aujourd'hui de vingt-huit ans. Cette fille, essentiellement chlorotique, a éprouvé tous les accidents imaginables, qui ont été combattus symptomatiquement et toujours sans succès. Alitée depuis cette époque, je ne l'avais jamais vue debout et ignorais, par conséquent, sa taille.

« Dès le principe de son affection, elle ne pouvait rien digérer, vomissait tout ce qu'elle prenait. Aussi, depuis plus d'un an, elle ne se nourrissait que de petit lait fourni par le caillé de lait de chèvre (75 centilitres environ par jour), un peu d'eau vinaigrée, avec une très-petite quantité de cidre dit poiré.

« Il y a cinq mois, pour comble de misère, les bras, les épaules, les hanches et la moitié des cuisses ont été envahis par un psoriasis (vulgairement appelé lèpre) fournissant un suintement abondant et si agglutinant que les linges ne se décollaient qu'en emportant continuellement l'épiderme.

« J'avais d'abord prescrit le cérat simple, puis le cérat soufré. Ce dernier n'a pas été employé, dans la crainte que son odeur ne répugnât aux personnes qui lavaient la pauvre malade. On n'employait donc en dernier lieu que des linges secs, que l'on renouvelait deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

« Elle n'allait à la garde-robe que très-rarement (une fois, il y a eu un intervalle de onze semaines). Les urines étaient très-rares, le ventre ballonné, la peau rénitente, une douleur

.e dans la région iliaque droite; enfin elle était dans un état
anémie à faire craindre, ou plutôt à désirer sa mort, lors-
ie, mardi 25 septembre dernier, je me rendis auprès d'elle,
:r la prière de sa mère et de ceux qui s'intéressaient à elle,
our la détourner du projet, conçu depuis longtemps, de se
ire transporter au tombeau de sainte Radegonde, à Poitiers.

« J'y ai épuisé toute ma rhétorique, puisque le vendredi sui-
ant, 28, et à mon insu, elle s'est fait hisser dans une voiture,
ù je croyais qu'elle devait succomber.

« Je ne sais ce qui s'est passé dans le voyage que par ouï-
lire et par des personnes qui m'inspirent toute confiance... Mais ce que j'affirme, c'est que le lendemain samedi, 29 septembre, elle est montée dans ma chambre à dix heures du soir, et à mon très-grand étonnement, en me disant qu'elle était guérie. En effet, le psoriasis était totalement desséché, et les squammes continuent aujourd'hui, 4 octobre, au moment où je viens de la visiter, à tomber par écailles; le ventre est souple et libre, et insensible à toute pression... Elle mange avec plaisir... ses forces reviennent de jour en jour... Elle dort bien, ce qu'elle ne faisait pas.

« Ce bien continuera-t-il? Les menstrues reviendront-elles? Le psoriasis, affection cutanée si rebelle à tous les traitements, reparaîtra-t-il?

« Je ne puis m'expliquer la cause qui a amené un mieux si instantané. En un mot, le mardi j'ai vu une fille mourante; le samedi soir je l'ai vue ressusciter au pied de mon lit, et je viens de la voir aujourd'hui, 4 octobre, allant de mieux en mieux.

« Fait sincère et véritable, à Parthenay, 4 octobre 1860.

« *Signé* : ALBERT, D.-M. »

« Ne croyant pas aux miracles, j'ose l'avouer, Monsieur, je n'ai pas encore pu m'expliquer physiologiquement par quels efforts la nature *médicatrix* (si puissante parfois) a produit un pareil résultat, qui se maintient aujourd'hui, 8 octobre, puisque je viens de la visiter avec un confrère très-incrédule.

« Au reste, vendredi soir, après un repas de corps à Niort, j'ai rapporté le fait à vingt-trois confrères, en leur disant que je ne le croirais pas si je le lisais dans un journal; que je ne le leur donnais pas comme miracle, parce que, si j'y croyais, j'adresserais tous mes malades désespérés à sainte Radegonde; mais pour qu'ils réfléchissent, dans le silence du cabinet, sur l'explication la plus plausible à lui donner; qu'en tout cas, je pouvais leur affirmer qu'il n'y avait pas la moindre jonglerie à suspecter.

« Telle est, Monsieur, ma réponse à votre demande, et je vous autorise à toute communication. Au reste, si d'autres personnes viennent à m'écrire à ce sujet, je leur donnerai votre adresse pour y aller chercher la réponse.

« M. le conseiller G..., mon gendre, qui est chez moi, s'est levé pour voir cette fille et pour constater ce fait merveilleux.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé :* Albert, D.-M. »

JUGEMENT PORTÉ PAR LE *Spiritual Magazine* DE LONDRES SUR LE MOUVEMENT SPIRITUALISTE DE FRANCE. — NOS RÉFLEXIONS A CE SUJET, ET RÉPONSE A *Vérité spirite* DE LYON.

Le *Spiritual Magazine* de mars 1864 a inséré un excellent article de M. William Howitt, qui, comme nous l'avons dit, est un des meilleurs écrivains de l'Angleterre. Il est intitulé : *Spiritualism in France and America. The two great heresies.* C'est-à-dire : *le Spiritualisme en France et en Amérique. Deux grandes hérésies.* Nous extrayons de cet article la partie qui concerne la France.

.... L'auteur parle du spiritualisme, qui, dit-il, n'a pas échappé à la confusion dont le christianisme a été troublé par la naissance de plusieurs sectes... De nos jours, les Esprits, dans les communications qu'ils nous font, ne sont pas toujours préoccupés du bien, et leurs enseignements, souvent sous des noms vénérés et cependant sans accord entre eux, renouvellent cette confusion qui a tant dénaturé les leçons données aux premiers chrétiens... « Sir Howitt passe en revue les différentes nuances qui existent parmi les spiritualistes des États-Unis, puis, passant chez nous, il dit : « En France, on voit à peine deux spiritualistes, de ceux qui mettent au jour les communications des Esprits, montrer la même opinion. Chacun a sa théorie particulière et ses adhérents, et soutient énergiquement les idées qu'il adopte dans des volumes qui se succèdent. »

« MM. Szapary et Dupotet nient l'action directe des Esprits.
dernier croirait le phénomène purement physique, tiré de
ces existantes dans l'espace (1). Le premier, partant du même
int et repoussant l'action d'un seul Esprit, dit que le mouve-
ent des tables est un phénomène psycho-magnétique.....

« Arrivant à M. de Gasparin, l'auteur dit : « Mais M. Gas-
rin, bien qu'il attribue les manifestations modernes à l'électro-
agnétisme, admet toutes les manifestations directes des Esprits
ns l'Ancien et le Nouveau Testament.... »

« Se traînant sur les idées des partisans du magnétisme, des
isonneurs incertains qui ferment une porte de devant aux
sprits pour les faire entrer par une porte de derrière, M. de
irville leur dit brusquement qu'ils parlent de ce qu'ils ne
mprennent pas ; que ce qui n'entre pas dans leur entendement,
 sont des Esprits ayant leur individualité, mais que ce sont
es *démons !* Il s'attache franchement à ce principe : « Cherchez
t vous trouverez, » et il cherche et trouve, en effet, des *diables*
artout ; il les voit dans le presbytère de Cideville, où les meu-
les se mirent en mouvement..., etc. Ses amis, les Benezet et
aserre, à Toulouse, ne reconnurent que des démons dans les
Esprits frappeurs qui les visitèrent, particulièrement celui qui
nordit le doigt de Mme Laserre, et qui laissa les marques de
ses dents. Mais M. de Mirville veut absolument que tous les
Esprits qui se présentent, sérieux ou plaisants, soient des
démons.... (2). »

« La sainte Église est plus large que lui à cet égard, car elle accorde qu'il y a de saintes manifestations pour ceux qui se soumettent aux enseignements du clergé. Quant aux Esprits qui

(1) Nous devons dire que M. Du Potet, dans un ouvrage récent, a modifié sa manière de voir à ce sujet ; qu'il y reconnaît parfaitement l'existence des Esprits et la possibilité de leurs manifestations.

(2) Nous avons montré dernièrement que M. de Mirville avait quelque peu modifié son opinion à ce sujet, qu'il admettait de bons Esprits, et que dans certains cas communiquer avec eux était chose licite.

se communiquent à des protestants, ce sont naturellement des diables.

« Après une nomenclature de Frères et de Sœurs spiritualistes des communautés religieuses, sir Howitt dit : « Ici sont maintes preuves que la sainte Église a une foi absolue dans les manifestations des anges et démons aujourd'hui à l'œuvre à l'aide des médiums, tout en mettant à son service exclusif les bons Esprits. Mais après l'Église catholique apparaissent les Spiritualistes, qui reconnaissent dans les communications médianimiques de bons et de mauvais Esprits, sans faire plus particulièrement son patrimoine de l'action des uns ou des autres....

«... Les deux principales grandes hérésies sont, en France, celle de la *réincarnation*, et en Amérique, le Paganisme. »

« La France est divisée en deux grandes écoles, celle des Réincarnationistes et celle qui est en dissidence avec les doctrines de ces derniers, les Spiritualistes. L'auteur primitif et le propagateur de la doctrine des réincarnations est M. Rivail, mieux connu sous le nom d'Allan Kardec. Sa théorie est largement enseignée dans son *livre des Esprits*, et soutenue avec persévérance dans sa *revue Spirite.* »

« Dans ces deux sectes on distingue donc : 1° les Réincarnationnistes ou Spirites et leur doctrine, Spiritisme ;

« 2° les Spiritualistes et leur foi dans le Spiritualisme.

« De même que les Spirites ont leur revue, de même les orthodoxes Spiritualistes ont la leur, habilement écrite par M. Piérart, qui combat constamment et avec vigueur les erreurs des Réincarnationnistes.

« .... Ces sectaires Spirites pensent que, tant que les mortels ne se sont pas élevés dans leur vie matérielle au sommet du progrès, ils doivent recommencer une nouvelle existence terrestre, et leurs opinions ne sont fondées que sur les enseignements des Esprits. Le livre de Kardec est dicté par eux. Quand on leur demande quelques exemples de leur doctrine tirés de l'Écriture, ils citent le fait de la réapparition de Moïse et d'Élie... Les adver-

saires des Spirites leur répondent que Jean-Baptiste ne fut qu'une apparence d'un esprit de même ordre qu'Elie. Que tout au plus, la seule réapparition d'Elie sous la figure de Jean-Baptiste serait un fait matériel et non spirituel, ce qui impliquerait que Dieu, dans une rare et particulière intention, peut réincarner un Esprit et ne prouverait en aucune manière que la réincarnation soit une partie essentielle et décisive de son système d'éducation spirituelle à l'égard de l'homme, et qu'au contraire, tout Esprit ainsi que les Écritures sollicitent au progrès sans fin, pour arriver à ces *nombreuses demeures* que notre Père tient ouvertes dans le monde spirituel pour que ses enfants s'y perfectionnent. Les anti-réincarnationnistes soutiennent, et je suis de cet avis, que la doctrine des réincarnations détruit et le principe de l'identité personnelle et l'espoir de reconnaître, dans la vie spirituelle, ceux qui ont enchaîné notre affection sur la terre. Toutes ces espérances de réunion entre parents ou amis dans ce monde ultra-terrestre sont brutalement foulées aux pieds par cet enseignement. Les anti-réincarnationnistes disent encore que si Elie a été réellement réincarné dans Jean-Baptiste, alors l'existence d'un Elie ou d'un Jean-Baptiste est un non-sens. Tout un ou tout autre : ou Elie, passant à la vie des cieux, y est arrivé sous son caractère terrestre, ou bien il y a conservé son caractère et son nom de Jean-Baptiste. Mais alors, en arrivant dans le monde immatériel, c'est en vain que nous chercherions l'un ou l'autre : ils seraient tombés en confusion, en aliénation de leur moi, de leur personnalité caractéristique.

« Ceci est un invincible raisonnement et s'applique à tous les décédés que la nécrologie a enregistrés avec éclat dans les siècles écoulés. Quand les réincarnationnistes communiquent avec les remarquables esprits de Socrate, Fénelon ou Lamennais, comment peuvent-ils croire que ce soient eux ? Quand nous entrerons dans ce monde des Esprits, et que nous voudrons voir ces grands patriarches, ces poëtes, ces philosophes, ces philanthropes qui ont excité notre admiration et nous ont éclairés,

si cette théorie est vraie, ce sera en vain que nous les appellerons. Là on nous dira que ces noms ne sont portés par aucun des esprits présents; qu'ils sont passés dans d'autres individus sur la terre, et ne sont au ciel que des souvenirs. Nous pouvons donc nous représenter Samson dans quelque moderne boxeur; Salomon avec son harem dans Brigham-Young, ou Martin Tupper avec ses proverbes; nous pouvons appeler Alexandre le Grand et voir se présenter Napoléon Ier; ou Solon, et le recevoir dans sa plus récente transformation sous les traits de Jeremy Bentham.

« C'est là pour nous la plus révoltante doctrine. Si elle était vraie, une mère pleine de tendresse pour un enfant à qui elle a donné le jour, en caresse un sur ses genoux, qu'elle croit être le sien, pendant qu'il se peut que dans ce corps soit l'âme d'un assassin, qui aura été pendu une demi-douzaine de fois pour ses méfaits. Des frères et des sœurs peuvent avoir vécu dans une intime communauté entre eux avec des vauriens, trois fois réincarnés, ayant respiré un air corrompu dans des sociétés de temps antérieurs, pour vivre avec les mêmes penchants. Pensée horrible! impossible à Dieu, intolérable chez l'homme sage!

« Mais, disent les réincarnationnistes, nous avons les plus formelles assurances des Esprits, que c'est la plus pure vérité. Sans doute, et ils peuvent recevoir la même assurance d'autres Esprits que le Bouddhisme, le Brahmanisme, le Mahométisme sont tous de la plus exacte vérité......

« Il est très-honorable et glorieux pour M. Piérart d'avoir courageusement, habilement combattu une si désolante hérésie, d'autant plus qu'elle s'est répandue sur la France comme un feu grégeois, particulièrement dans sa partie méridionale, et qu'elle y a pénétré en grande partie dans le corps du Spiritualisme. Tout ami de la vérité doit souhaiter que Dieu assure son succès dans sa guerre contre cette plaie, affreuse déception qui atteint jusqu'à sa base dans les esprits tout espoir de se retrouver à l'avenir, espoir basé sur l'Évangile, qui fait notre bonheur sur

›rre, en nous montrant qu'au ciel nous retrouverons et
sserons encore ceux que nous avons chéris : nos frères,
urs, nos enfants, nos époux ou épouses, nos amis. Com-
serait pénible de penser que quand *l'invisible* nous devien-
sible, nous courrons risque de voir que ceux que nous
affectionnés sont *partis* pour accomplir une douzaine de
norphoses! Mais heureusement, chaque jour, les voix de
que nous avons perdus nous crient aux oreilles : « Nous
, ayant conservé notre amour, notre identité, et n'étant
ment changés en quoi que ce soit. »

ı face de ce remarquable article d'un des meilleurs écrivains
Angleterre, nous ne pouvons mieux faire que de placer un
ait de celui qui se lit dans *la Vérité spirite* de Lyon, journal
ɔut point supérieur à celui de Paris, qu'il prend cependant
me le grand *Magister dixit* de l'école. Le rédacteur en chef
ce journal, répondant à un abbé Barricand, qui avait cru
oir chanter un *De profundis* sur la tombe de l'idée nouvelle,
ndu que, d'un côté, la *Revue spiritualiste* est en détresse,
jue, de l'autre, M. Kardec ne fait plus de voyages et ne chante
ıs de *Te Deum* emphatiques sur la grrrrande propagande de
. doctrines, le rédacteur de *la Vérité*, disons-nous, a cru
voir écrire les lignes suivantes :

« Nous ne contredirons pas M. l'abbé Barricand sur ce qu'il
t au sujet des spiritualistes. Les spirites, d'accord avec eux sur
s vérités majeures, telles que l'immortalité de l'âme, sa com-
unication avec le monde des corps, ne le sont malheureuse-
ent pas en ce qui touche le système des réincarnations : les
piritualistes n'en veulent pas. Or, ce système répondant à la
aison et au sentiment du plus grand nombre, soit parmi les
ncarnés, soit parmi les désincarnés, il n'est pas surprenant que
e plus grand nombre devienne spirite au lieu de rester simple-
nent spiritualiste. Et de là l'isolement où vivent en quelque
sorte ces pauvres frères que nous serions trop heureux de voir

comprendre enfin les faits significatifs qui semblent les inviter à se réunir à nous. Ces réserves faites, nous n'éprouvons aucun embarras à rendre hommage à la force de caractère, à l'activité et à l'érudition de M. Piérart, directeur de la *Revue spiritualiste*. »

Le résumé de l'article de *la Vérité* est ceci : que, si le spiritualisme se meurt, le spiritisme est plus puissant que jamais.

Ainsi donc, d'après *la Vérité*, si le spiritualisme ne fait aucun progrès, c'est parce que nous ne nous sommes pas fait l'apôtre de la doctrine réincarnationniste.

Avis donné aux nombreux adversaires de ce dogme. Voudront-ils plus longtemps accepter ce jugement et laisseront-ils tomber par terre un tel reproche sans y répondre par des faits? L'occasion est pleine d'à-propos. Il s'agit pour eux de donner signe de vie ou de consentir à tout jamais à l'acte de décès qu'on leur dresse.

M. William Howitt et les spiritualistes anglais à l'unanimité, les deux millions de spiritualistes américains, ont répondu et affirmé leur existence et leur force. Ne sera-t-il pas bientôt temps que les spiritualistes de France les imitent? Qu'ils le fassent, et tout sera dit, et l'on verra que la faiblesse matérielle où se trouve l'école spiritualiste ne vient pas précisément de ce qu'elle est contraire au dogme des réincarnations.

Quant à ce dogme, on sait ce que nous en avons dit. Faut-il nous répéter éternellement à ce sujet?

Au banquet spiritualiste du 17 juillet, nous prononcions ces paroles :

« Pour ce qui est des questions plus difficultueuses de palingénésie qui ont si longtemps divisé les théosophes, nous les réservons à l'avenir, à un plus grand, à un plus minutieux examen. Cet examen, avons-nous dit depuis, pour nous, comme pour bien d'autres qui cherchent consciencieusement, n'est pas encore arrivé à ce résultat décisif qui permette de prendre le ton tranchant du dogmatiseur. Toutefois, avons-nous dit aussi : « Quoi qu'il arrive, nous sommes de ceux qui soutiennent hardiment, haute-

ment, que la doctrine qui enseigne la réincarnation constante et généralement obligatoire comme punition d'une vie matérielle antérieure, est grossière, irrationnelle, matérialiste au dernier point, subversive de tout progrès social et spirituel. Que des réincarnations aient lieu accidentellement, exceptionnellement, ou comme de nouvelles épreuves infligées aux âmes qui ont expié à l'état spirituel, etc., cela est possible. Qu'il y ait aussi des âmes se réincarnant par suite d'une tendance invincible pour les choses de la matière, ou pour poursuivre avec plus de force qu'à l'état d'Esprit une mission que la mort ou des accidents ont entravée dans une vie terrestre antérieure, cela fera de notre part l'objet d'études attentives. Mais hors de là nous ne voyons que des doctrines affreuses, surannées, reminiscences de ces temps malheureux où les hommes étaient parqués en castes distinctes, et où, pour conserver de telles iniquités sociales, les classes dominantes avaient imaginé de dire que naître dans une condition inférieure et matériellement malheureuse était la punition d'une existence précédente. » (Que l'on relise surtout, à cet égard, l'article que nous avons publié dans la *Revue spiritualiste* d'avril 1863.)

Telle est l'attitude réservée que nous avons cru garder au milieu des affirmations et des négations diverses que le dogme de la renaissance expiatoire dans la matière terrestre a suscitées. Il n'est donc pas tout à fait exact de dire que nous portons la peine de notre opposition absolue à toute idée de métempsycose. Mais, en fait de métempsycose, nous n'admettons comme générales, logiques, que les métempsycoses progressives ou palingénésies, persuadé que l'âme humaine ne rétrograde jamais dans ses ascensions, ses aspirations éternelles vers l'état spirituel pur et que rien ne recommence dans l'infini. Elle s'arrête plus ou moins longtemps à l'état d'Esprit à la suite de chaque métamorphose nouvelle, pour subir l'expiation de sa vie planétaire antérieure, si besoin en est, mais elle ne s'arrête que pour reprendre après sa purification en cette étape nouvelle, son vol vers les nombreuses

demeures que Jésus nous a dit exister dans la maison de
Père. Voilà ce que nous sommes de préférence porté à c
sans être toutefois obligé de nous formuler en credo d
absolu, car nous sommes persuadé qu'il y a et y aura
un certain nombre de vérités voilées aux regards de l'h
sans qu'il lui soit nécessaire et possible de les trancher
ment.

Mais serions-nous réincarnationniste, cela n'aurait p
fait triompher matériellement notre école pour cela. L'e
de l'Amérique et de l'Angleterre montre qu'on peut
des succès de ce genre tout aussi bien avec l'idée contr

Si la *Revue spiritualiste* n'a pas l'air de prospérer à l
organes spirites, cela vient un peu : 1° du système de
tion du silence que le plus ancien de ces organes a adop
gard d'une école contraire avec laquelle il n'a jamais *su*
et qu'il s'est toujours bien donné de garde de faire connaît
vient ensuite de ce que la grande presse, nous ayant
confondu avec les spirites, n'a jamais pris la peine de nous
croyant qu'en criblant de ridicule ces derniers, nous
compris dans ses rires et ses négations, et que point n'*était*
de s'occuper davantage de notre enseignement. Si bien
répudié des gens à qui nous disons qu'ils compromett
question spiritualiste par leur manière de la poser ; passé
silence par leurs organes, ignoré des hommes sérieux, des
seurs, à qui nous nous adressons de préférence, nous
réduit à l'état d'apôtre prêchant au désert et n'étant écouté
d'un petit nombre d'adeptes d'élite à qui le hasard nous
connaître, et qui ont bien voulu nous suivre en s'attach
nous de toutes les forces de leur âme.

L'isolement de la *Revue spiritualiste* vient un peu aussi
ce qu'elle n'a pas voulu pactiser avec une foule de considérati
avec les conseils d'habileté qu'on lui a donnés, avec des
tions de plus d'un genre qui se sont présentées à elle.
lui a même fait un reproche de s'être ainsi platoniquement

tenue, de n'avoir pas employé tous les moyens qui en ce monde font prospérer les affaires.

Il y a des gens qui, vraiment, nous étonnent. Ils regardent un apostolat d'un caractère tout religieux comme une entreprise commerciale, pour laquelle il est bon de déployer tous les petits moyens, les petites ruses, les façons de faire en usage dans le temple des dieux Mercure et Plutus. Ils se mettent bien quand même avec les puissants, servant à la fois Dieu et Mammon, se disant bons catholiques, parfaits chrétiens, tout en sapant par leurs dogmes les bases du christianisme. Ils arrivent à pouvoir se grouper en société, en association, à se réunir jusqu'à 700, malgré prélats et préfets, contre vents et marée, quand le moindre de ces avantages est refusé à d'autres, disons à tous. De plus, persuadés qu'un bon moyen d'attirer à soi les âmes vulgaires, qui sont toujours en majorité dans notre pauvre humanité, c'est de se dire heureux et prospère, ils chantent leurs succès à grand renfort de voix, les proclament plus grands encore qu'ils ne sont. — Nous, nous partons d'un point de vue tout à fait différent: nous rappelant, par l'exemple des prophètes de tous les temps, par celui des hommes qu'une pure force spirituelle a poussés, inspirés, que les puissants, les princes de ce monde sont ceux dont il faut le moins chercher l'appui dans les choses spirituelles, nous avons toujours cru qu'il est un ordre de questions où la moindre habileté est un crime; qu'adorer à la fois Dieu et Mammon, parler dans un sens et agir dans l'autre, est le fait des prophètes de mensonge; qu'il faut toujours être vrai, même dans l'aveu de sa faiblesse, attendu que si cela a pour inconvénient d'éloigner de vous les âmes lâches et vulgaires qui vont toujours au succès, quand même, cela a l'avantage d'être une précieuse pierre de touche qui vous fait connaître les grands cœurs, les cœurs persévérants, qui, en si petit nombre qu'ils soient, constituent toujours une force plus puissante, plus durable pour la recherche de la vérité et la consolidation d'une doctrine.

Le rédacteur de *la Vérité spirite* rend hommage à notre [caractère] et à notre érudition. Nous l'en remercions. Mais com[ment] ne voit-il pas que ce sont là des causes qui font que le plu[s grand] nombre des adeptes n'est pas avec nous? Par notre caractè[re nous] sommes réfractaire à tous les petits moyens, à tous les [expé]dients habiles qui font réussir dans les choses matérielle[s. Par] notre érudition, nous éloignons le troupeau des intelli[gences] chez qui la crédulité est la faculté dominante, et qui n'[aime] pas notre manière rationnelle et critique de poser une grav[e ques]tion sur le terrain de la science et de faits rigoureuseme[nt exé]cutés. — Mais, par contre, le petit nombre des intelligences [d'élite] que l'idée spiritualiste a ralliées vient à nous et y demeur[e : et] c'est là notre récompense et notre force dans le présent, [et] elle sera notre triomphe dans l'avenir.

Chacun trouve ici-bas ce qu'il cherche ; l'évangile l'a *dit*. [Cer]tains spirites ont cherché des abonnés, ils les ont trouvés ; [et] nous avons uniquement cherché la vérité : elle est venue à [nous]. Elle nous inonde aujourd'hui de ses clartés, c'est notre co[nso]lation, notre soutien. Ce sera, espérons-le, le piédestal [iné]branlable de l'édifice que nous voulons bientôt élever à la *gr[ande]* et consolante idée spiritualiste.

Si nous n'avons encore trouvé que peu d'auxiliaires p[our] l'érection de cet édifice, c'est que cela devait être. Il fallai[t d'a]bord en jeter les bases, lentement, pour qu'elles soient plus s[oli]des ; il fallait montrer par un long temps d'épreuves, par no[tre] dévouement absolu au culte de l'idée, par notre désintéres[se]ment, notre franchise, notre amour de la vérité, que nous *étio[ns]* digne de la confiance de nos adeptes, que nous marchions da[ns] la voie pure et vraie, dans une voie où ils pouvaient nous suivr[e] pour bâtir avec nous. Le moment de la construction est arriv[é]. Nous espérons montrer bientôt à *la Vérité spirite* et à son interlo[]cuteur l'abbé Barricand qu'il y a des hommes de cœur et d'action dans l'école spiritualiste, et qu'elle est à la veille de montrer plu[s] que jamais la force et la vie des solides principes qui la caractérisent.

Z.-J. Piérart.

JUGEMENT PORTÉ DANS L'*Annuaire philosophique* SUR M. ALLAN KARDEC ET LE DIRECTEUR DE LA *Revue spiritualiste.*

L'*Annuaire philosophique*, journal consacré à l'examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique et de morale, et habilement dirigé par M. L. A. Martin, écrivain courageux et distingué, renferme dans son dernier numéro l'article suivant :

« La *Revue spiritualiste* a été fondée en opposition à l'école mystique de M. Allan Kardec, qui a voulu en faire une religion nouvelle dont il serait à la fois le révélateur et le grand prêtre. M. Piérart, plus modeste et plus sage, tout en ayant foi dans la réalité des manifestations *spirites*(1), cherche à les expliquer dans un sens rationnaliste.

« Jusqu'à présent les *Esprits* n'ont pas répondu d'une manière satisfaisante aux nombreuses et pressantes conjurations qu'on leur a adressées. Les personnages célèbres, ordinairement invoqués, disent des choses plus ou moins en rapport avec leurs caractères, leurs actes ou leurs écrits, mais rien de plus. A quoi bon se manifester aux vivants pour leur montrer que les âmes une fois détachées des corps sont désormais incapables de progrès ? Lisez les discours philosophiques, religieux et cosmogoniques émanés des médiums, ils expriment des idées connues et formulées depuis longtemps ; voyez leurs essais d'art, de science et de médecine, vous n'y trouverez aucun résultat important ou nouveau. Ainsi, pas la moindre invention, pas la plus petite découverte, rien, enfin, dont l'humanité puisse réellement tirer parti. Si la cause de ces phénomènes était extraordinaire, les actes et les paroles qui en émanent devraient offrir un caractère analogue ; mais, au contraire, ils se traînent dans les redites, et ne font faire aucun progrès à la science ni à l'industrie (2).

(1) Nous avons toujours répudié ce mot et expliqué pourquoi. Nous avons toujours dit : *manifestations médianimiques* ou *de l'ordre spiritualiste.*

(2) La réponse à ceci est dans l'article qui suit.

« A quoi donc attribuer ces phénomènes? Les savants disent : « au charlatanisme » ; les évêques disent : « au diable ». Entre ces deux interprétations ou fins de non-recevoir, la physiologie intervenant à son tour, attribue la lucidité des médiums à une recrudescence de mémoire causée par une surexcitation nerveuse et cérébrale, laquelle leur donne aussi la force d'agiter ou de soulever des meubles, et leur fait subir l'influence des personnes qui les entourent. C'est au point de vue physiologique qu'il nous semble raisonnable d'observer ces phénomènes, comme ceux de la catalepsie, de l'hypnotisme, du rêve, du somnambulisme, etc. tous états correspondant à différentes affections du cerveau.

« Rendons justice à M. Piérart : tout en inclinant vers un principe surnaturel, il accueille volontiers toutes les observations, et provoque lui-même des expériences contradictoires. C'est pourquoi il est en lutte perpétuelle avec ceux qui veulent trop voir dans ces phénomènes, et avec ceux qui ne veulent y rien voir du tout. Nous reviendrons sur ce sujet. »

Nous sommes partisan de M. L. A. Martin quand il dit qu'il est raisonnable d'observer les phénomènes de l'ordre spirituel. Jusqu'ici, à côté de cerveaux crédules qui n'y apportent ni examen, ni critique rationnelle, il s'est trouvé pour leur faire tort ceux qui ne veulent ni les voir, ni les examiner, ni les croire d'aucune manière que ce soit. Ils trouvent plus commode de les nier de parti pris. Quand ils les chercheront, les examineront longuement, attentivement, ils verront comme nous que s'il y a parmi ces phénomènes des faits qu'on peut attribuer à une recrudescence de mémoire, à une surexcitation nerveuse des médiums, il y en a une foule d'autres pour qui ces causes ne sont absolument rien. — Ils arriveront sans doute, comme nous, à croire, après bien des explications, des théories inadmissibles, que beaucoup de ces faits ne peuvent rationnellement, logiquement, forcément, s'expliquer que par l'action des Esprits. Mais d'ici là il faudra encore bien du temps pour que le vieil homme se dé-

lle chez une foule de matérialistes, peu au courant des cho- nétaphysiques et spirituelles, imbus de préjugés scientifiques. ur faudra revenir à la grande école spiritualiste des anciens le la renaissance, qu'on s'attriste de n'avoir pas encore vue voir en ce siècle son couronnement obligé. Disons de plus, éponse à M. L. A. Martin, que pour nous il n'y a pas de naturel, que tout se fait en vertu de lois naturelles, et que es de ces lois qui gouvernent les faits dits merveilleux méri- ient d'être mieux étudiées des corps savants.

Z.-J. P.

MUSIQUE MÉDIANIMIQUE.

Nous recevons de Rodez une lettre dont nous extrayons le ssage suivant.

Mes ouvrages sur le spiritualisme sont toujours en route et dans s mains sérieuses qui ne plaisantent pas du tout à l'endroit s Esprits. Deux capitaines du régiment qui est en garnison ez nous propagent aussi beaucoup nos idées dans le monde ; n d'eux obtient souvent de l'écriture directe. Ces jours il a tenu une valse intitulée *Eugénie*; il l'avait demandée pour oi à l'Esprit de son chef de musique, mort pour l'indépendance lienne. Cela a un cachet tout particulier, ni imprimé ni hographié, pas plus que copié à la main ; elle est sur une uille de papier très fin. Depuis que je l'ai chez moi, les nuances it été marquées ; je suis sûr qu'elles n'y étaient pas aupara- int. Si vous y teniez, je pourrais vous l'envoyer, en vous priant e me la renvoyer; mais je pense qu'il ne doit pas vous en man- uer dans votre bureau.

« Adieu, cher monsieur Piérart, votre tout affectionné.

« Ate LAPLAGNE,
« professeur de musique. »

Nous n'avons pas cru devoir demander à M. Laplagne la mu- ique dont il nous parle. Nous avons plusieurs spécimens de ces nusiques obtenues des Esprits. Elles ne sont pas des chefs- l'œuvre, car les vrais chefs-d'œuvre sont ceux qui émanent de 'inspiration combinée avec les efforts de l'art et du goût. Nos lus grands artistes sont des inspirés, mais des inspirés que les

règles gouvernent. Il faut préférer leurs œuvres ... Mais à celles qui n'ont que de l'art sans inspiration ... férons celles qui sont d'une source inspirée. Voilà ... avons à dire, en passant, à ceux qui objectent que ... ceaux de musique, de littérature ou de dessin ... nément des Esprits ne dépassent pas comme perfection ... vres les plus remarquables de l'esprit humain, ou ... quefois inférieures. Nous répéterons ici ce que ... souvent dit : que l'inspiration médianimique n'est pas ... a l'homme comme un don de science infuse ... de tout travail, de tout effort. Elle lui est donnée ... vivifie, la développe, lui donne corps et grandeur. ... en toute chose ici-bas, le principe dominant est celui ... toi, le ciel t'aidera.

Ces quelques lignes de réflexions sont une réponse ... ragraphe de l'extrait de l'*Annuaire philosophique* q...

LE SPIRITUALISME A LA SALLE HERZ

Le 29 mars dernier, une nombreuse et brillante ... pressait dans la salle Herz. Il s'agissait d'un concert ... une jeune et intéressante artiste, mademoiselle Jacques ... soirée tout entière devait retentir de sa musique, et, par... rité que nous citons avec plaisir, cette musique était ... car mademoiselle Jacques est un médium remarquable ... les plus belles productions ont lieu sous cette influence ... rieuse que les artistes d'autrefois attribuaient aux ... Quelque Melpomène gauloise, aux blonds cheveux, aux ... regards azurés, inspire-t-elle la jeune musicienne? Nous ... savons rien. Tout ce que nous savons, c'est l'impression ... causée sur nous la musique douce, sentimentale, onctueuse qui retentit alors dans la salle Herz.

Un de nos frères les plus convaincus, spiritualiste ... avec qui nos lecteurs ont plusieurs fois fait connaissance, M. Cléver de Maldigny, avait apporté au concert de M... acques le tribut de son talent. Nous y entendîmes ch...

ιisir deux remarquables chœurs dus à sa verve médiani- Nous reproduisons ci-dessous l'un de ces chœurs.
tre était un champ de résurrection adressé à la malheu- 'ologne, morceau plein d'une mâle énergie, de paroles , que la nature de notre journal, exclusif de toute ques- ·litique, nous fait un devoir de passer sous silence. Il est ·tter que la musique d'une aussi chaleureuse poésie n'ait : rendue avec toute l'intensité, l'énergie d'exécution qu'elle it. Mais ce n'est là qu'un petit inconvénient passager. ɔns que bientôt un aussi beau morceau sera reproduit, :s et musique, par la lithographie.
.ci le seul des chœurs de M. de Maldigny que nous nous ·ttions de reproduire.

L'ÉTÉ.

Enfants, dans la saison fleurie,
Dansez gaîment, gaîment cueillez
La marguerite à la prairie,
Et le bluet au bord des blés.

Le soleil, comme un tendre père,
Nous verse des torrents d'amours ;
Rajeuni, brillant et prospère,
Le vieux monde a pris ses atours.

L'été, c'est le grand jour de fête,
Le paradis de l'univers,
Du fond des vallons à leur faîte,
Du lac limpide aux buissons verts.

Dès l'aube où l'aurore commence,
Tabernacle à nos soins commis,
La terre offre un banquet immense,
Où Dieu nous dit : « Soyez amis ! »

Et quand du soir la main de fée
Jette son voile à l'horizon,
De nos bois le sublime Orphée *
Chante sa divine oraison.

Enfants, dans la saison fleurie,
Dansez gaîment, gaîment cueillez
La marguerite à la prairie,
Et le bluet au bord des blés.

* Le rossignol.

CAS REMARQUABLE DE SOMNAMBULISME NATUREL.

On écrit de Clavier (Meuse) :

« Un cas de somnambulisme fort extraordinaire s'est produit samedi dernier dans notre commune. Un jeune garçon de treize ans, fils de M. S..., ayant, dans un affreux songe, rêvé qu'il avait tué son frère, s'est levé, vers sept heures du matin, en proie à un accès de somnambulisme, et s'est précipité par la fenêtre de sa chambre sur le sol, d'une hauteur de plus de trois mètres. Ce pauvre garçon prit alors sa course à travers un jardin, dont il franchit le mur, haut de dix pieds, se dirigea, toujours en courant, vers un puits situé à environ 200 mètres de la demeure de son père, et s'y précipita la tête la première.

« Ce puits a une profondeur de 55 pieds, et en ce moment l'eau qu'il contenait s'élevait à peine à un mètre. Un ouvrier, témoin de cette scène, s'empressa de se munir d'une corde, et, accompagné de M. O..., pharmacien, et d'un ouvrier, il approcha vivement du puits dans lequel l'enfant s'était précipité. La voix de l'enfant vint bientôt les tirer de leur épouvante. Ils entendirent le jeune S... leur demander secours, assurant qu'il n'était pas même blessé. On lui descendit la corde où l'on avait fait un lacs. Le jeune S..., avec un grand sang-froid, passa un pied dans le lacs, et quand il fut bien accroché des mains à la corde, cria qu'on pouvait tirer. L'ascension s'effectua avec un rare bonheur, et le petit S... sortit du puits et fut rendu à sa famille par ses trois sauveurs. »

(Extrait du *Petit Journal*.)

OEUVRE DE LA PROPAGANDE SPIRITUALISTE.

Nouvelles cotisations depuis le numéro de janvier dernier.

MM. Gassier, baron de Guldenstubbé, Thiry, Salgues, D..., Foucart, demi-cotisation ; Boiste, Dexant, Lefebvre, de la M..., Aksakoff, double cotisation ; Laplagne (Auguste).

Z. J. PIÉRART, *Propriétaire Gérant*.

Paris, imprimerie de Jouaust et fils, rue Saint-Honoré, 338

Aperçu de quelques-unes des matières qui paraîtront dans les prochaines livraisons de la *Revue spiritualiste*.

Articles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes. — Aux sceptiques savants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiritualisme, sans l'avoir examiné, ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifestations *médianimiques* sont des faits aussi anciens que le monde; ces faits ont constitué le principal domaine de toutes les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies anciennes. — Aveuglement incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des bons et des mauvais Esprits. L'élévation des pensées, le détachement de la matière, la noblesse du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les conditions indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des communications émanées des seconds. — La question à l'heure qu'il est n'est pas de tirer des Esprits des révélations, des enseignements qui, au point où en est la science spiritualiste, ne sauraient pas toujours avoir des garanties de certitude; mais ce qu'il importe le plus, c'est de démontrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et qu'elle peut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens. — Les communications *médianimiques*, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avis salutaires, guérissant des malades, doivent-elles être attribuées à l'Esprit du mal ? — Satan a-t-il jamais existé, ou n'est-il qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions de l'Occident ? — Doit-on condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui les provoquent à se manifester ? Les manifestations *médianimiques*, au lieu d'être chose pernicieuse, ne sont-elles pas au contraire de nature à réveiller le sentiment religieux, à faire affirmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la religion ? — Des procès de sorciers au moyen âge ! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant dans la flamme des bûchers la plus consolante et la plus féconde des vérités, l'ont empêchée d'éclore !

Études et Théories. — Analyses particulières d'ouvrages. — Essai de psychologie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La science en présence du spiritualisme. — Initiation aux différents modes et aux diverses natures de manifestations spiritualistes. — Traces du spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue du livre chinois. *Des récompenses et des peines*, des *Vedas*, du *Zend-Avesta* (notamment des livres désignés sous les noms de *Vespered* et de *Boun-Dehesch*), de la *Bible*, de la *Misna*, du *Talmud* et de la *Kabale*, des *livres hermétiques*, des poésies d'Hésiode, d'Homère, de l'*Edda*, ainsi que des croyances des peuples sauvages, etc. — Examen, au point de vue spiritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et des prêtres égyptiens, des Pélasges et des Étrusques, du judaïsme, du polythéisme, du druidisme, du bouddhisme, du néo-platonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gnosticisme, du quiétisme et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines spiritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de Sérapis, dans ceux de Cybèle, de Samothrace et d'Éleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les différentes sectes d'illuminés, etc. — Le spiritualisme constituant le fond des divers procédés de la magie. — Recherches sur les doctrines émises par Celse et sur la réfutation qu'en a faite Origène. — Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les visions, les apparitions, les évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus célèbres du moyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiritualistes des temps modernes, analyse de leurs œuvres. — Des procès de sorciers. — Coup d'œil sur les possessions et histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu lieu en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutation à son sujet. — Pythagore, Apollonius de Thyanes, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin. — Sainte Hildegarde, sainte Mechtilde, sainte Brigite, sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienne, saint Pierre d'Alcantara, sainte Alma, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint Dominique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la dame Diaz, Christine l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldelhausen, Espérance Brenegolla, sainte Colette, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffei, Jeanne Rodriguez, Dominique de Jésus-Marie, Theodesca de Pise. — Elisabeth de Falkenstein, Oringa, Venturin de Bergame, Damien Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarole, Cardan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandano, Brocard, Marie des Valées, Antoinette Bourignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Guyon, Cagliostro, Swedenborg, Jacob Bœhm, saint Martin, la voyante de Prevurts, Marie de Mœrl, Davis, Willis, etc., etc.

PUBLICATIONS MAGNÉTIQUES OU SPIRITUALISTES

QU'ON TROUVE AU BUREAU DE LA *Revue spiritualiste*

OUVRAGES DU DOCTEUR ROESSINGER

Journal de l'âme, 4 volumes. Le volume . . . . 5 »
Fragment sur l'électricité universelle. . . . . 4 »
La science se rallie à la foi. . . . . 1 »
Manuel théorique et pratique du Rhumatisme et des maladies nerveuses. . . . . 3 »

L'Immortalité, par Alfred Dumesnil 3 50
Rome chrétienne dévoilée, ou Révélation du Mystère de la Tradition apostolique . . . . 2 »
La Magicienne des Alpes, ou le Spiritualisme au XVe siècle . 2 »
Pneumatologie positive et expérimentale. *La réalité des Esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe*, démontrée par le baron L. de Guldenstubbé. . . . . 5 »
Fables et Poésies diverses, par un Esprit frappeur . . . . . 2 »
La Morale universelle, par M. de Guldenstubbé. 1 volume in-12 . . . . 3 »
Les Habitants de l'autre monde, Révélations d'outre-tombe, par Camille Flammarion. 1 »
Esprit de vérité, ou Métaphysique des Esprits, par D. Buret 1 50
Spiritualisme, faits curieux, par le même 1 50
Vie de Jeanne d'Arc, dictée par elle-même à Ermance Dufaux. 3 »
Pensées d'outre-tombe, par M. et Mlle de Guldenstubbé. . . 1
Encyclopédie magnétique et spiritualiste, par Cahagnet. 4 vol. parus. . . . . 16 »
Arcanes de la vie future dévoilée, par le même. 3 vol. . . 15 »
Affaire curieuse des possédées de Louviers, par Z. Piérart. . . . . 1 »
Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, D'APRÈS LES VISIONS DE CATHERINE HEMMERICH. 8 volumes. . . . . 16 »
Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate, nouvelle traduction par M. Chassang. 7 »
Saint Martin, son maître Martinez et leurs groupes, par M. Matter . . . . 7 »
Swedenborg, sa vie, ses écrits, sa doctrine, par M. Matterr. . . . . 7 »

(On se charge d'adresser franco à domicile chacun des ouvrages ci-dessus, contre payement par une voie quelconque du montant de ces ouvrages augmenté de 10 p. 100 de leur prix, en plus, pour frais de poste, et de 20 p. 100 pour l'étranger. On est prié d'écrire directement et non par l'intermédiaire des libraires.)

Paris, impr. de Jouaust et fils, 338, rue Saint Honoré.